

PROCÈS-VERBAL

Assemblée ordinaire du conseil d'administration du conseil de quartier de Duberger-Les Saules, tenue le 14 octobre 2025 au centre communautaire de Duberger à 19h00

PRÉSENCES :

Membres avec droit de vote :

- M. Patrice Côté Administrateur
- M. Michel Lessard Administrateur
- Mme Chantale Maltais Administratrice
- Mme Marie Merriault Administratrice
- M. Luc Rhéaume Administrateur

IL Y A QUORUM.

Membres sans droit de vote :

- Mme Véronique Dallaire Conseillère municipale, district des Saules—Les Méandres

Excusés :

- M. Jean-Louis Marois Administrateur
- M. Nicky Ahmed Kambi Administrateur
- M. François Plamondon Administrateur
- Mme Alicia Despins Conseillère municipale, Vanier-Duberger

AUTRES PARTICIPANTS :

Outre les personnes mentionnées ci-dessus, 26 personnes assistent à l'assemblée en présence, ainsi que :

- Mme Alexandra Mauger, conseillère en consultations publiques de la Ville de Québec

25-10-01 Ouverture de l'assemblée

Mme Chantale Maltais constate le quorum et PROPOSE l'ouverture de la réunion à 19h01, DUMENT APPUYÉE.

25-10-02 Lecture et adoption de l'ordre du jour

Mme Chantale Maltais présente l'ordre du jour.

SUR PROPOSITION Marie, DUMENT APPUYÉE par M. Luc Rhéaume, IL EST RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour tel que modifié.

Adopté à l'unanimité.

25-10-03 Présentation par la Table de concertation Duberger-Les Saules : immigration, sécurité alimentaire et vie communautaire

Marie-Pier Turcotte, la directrice générale de la Table de concertation Duberger-Les Saules depuis 1 an et demi, prend la parole pour présenter son organisme. Le but de sa présentation est de mieux faire connaître les mandats et les actions menées par la Table de concertation aux citoyen.ne.s du quartier.

La Table vient de renouveler pour 5 ans son financement auprès de la Fondation Lucie et André Chagnon. L'équipe compte 4 salarié.e.s.

Elle cite la mission : La Table de concertation Duberger-Les Saules a pour mission d'améliorer la qualité de vie des résidents et de créer un sentiment d'appartenance dans le quartier en luttant de façon concertée contre la pauvreté et l'exclusion sociale.

L'organisme assure une coordination de différents acteurs du quartier. Un des projets phares est notamment la distribution alimentaire avec des aliments fournis par Moisson Québec.

Elle cite les 3 grandes priorités pour les 3 prochaines années (immigration, sécurité alimentaire et vie communautaire) et 3 priorités transversales (participation citoyenne, soutien aux organismes, accès aux ressources et travailleurs de proximité)

Elle détaille ensuite les différentes priorités du plan d'action autour de l'immigration et donner des exemples de projets en cours :

- Soirées d'accueil des nouveaux.elles arrivant.e.s (4 par années)
- Ateliers à l'espace communautaire Desjardins pour améliorer la compréhension orale de la Langue française une fois par semaine

Elle cite quelques projets qui seront développés prochainement :

- Des journées d'accueil en collaboration avec la Ville de Québec (notamment centrés sur la Sensibilisation à la vie en hiver
- Accompagnement aux services du quartier par des bénévoles
- Réaliser un portrait de l'immigration dans le quartier

Elle détaille aussi les différentes priorités du plan d'action autour de la sécurité alimentaire et donne des exemples de projets en cours :

- Distribution alimentaire
- Paniers de Noël
- Dépannages d'urgence

Elle cite quelques projets qui seront développés prochainement :

- Participation à des comités en vue de créer des projets au-delà de la ville, à l'échelle de toute la ville

Elle détaille finalement les différentes priorités du plan d'action autour de la Vie communautaire et donner des exemples de projets en cours :

- Café citoyen
- Programmation dans les parcs pendant l'été
- Présence d'intervenants dans le quartier pour répondre au besoin

Elle cite quelques projets qui seront développés prochainement :

- Animation d'autres espaces du quartier
- Accès à l'information en diminuant la fracture numérique

Elle nomme les enjeux de l'organisme :

- Recherche de financements
- Espaces de stockages et d'entreposage
- Ressources humaines (recrutements en cours)
- Recherche de bénévoles

25-10-04 Présentation et adoption du plan d'action du conseil de quartier

Mme Chantale Maltais lit le plan d'action.

Elle rappelle que le plan d'action s'appuie sur une consultation citoyenne, ainsi que sur les compétences et préoccupations des membres actuels du conseil.

[Le plan d'action est disponible en ligne.](#)

Résolution CQDLS 25-CA-20

SUR PROPOSITION DE M Michel Lessard DUMENT APPUYÉ PAR M. Luc Rhéaume, IL EST RÉSOLU d'adopter le plan d'action 2025-2028 du conseil de quartier Duberger-Les Saules.

Adopté à l'unanimité.

25-10-05 Période d'information de la conseillère municipale

Mme Véronique Dallaire demande à l'assemblée si certaines personnes ont déjà reçu le bulletin de vote. Elle explique que la Ville a mis en place une distribution privée des bulletins. Elle rappelle que chacun.e peut se déplacer au bureau de vote simplement avec une pièce d'identité, même sans bulletin. Elle explique qu'il est possible de connaître le bureau de vote en appelant le 311 ou en ligne. Il est important de faire les démarches pour confirmer l'inscription au bureau de vote pour voter. Elle rappelle que le vote par anticipation est le 26 octobre.

Mme Véronique Dallaire explique que toute demande adressée à l'administration par les élu.e.s n'est pas traitée en période électorale. Elle invite à contacter le 311 en cas de besoin d'intervention rapide.

25-10-06 Période de questions et commentaires des citoyens

Sécurité routière boulevard Hamel : sur le boulevard Hamel, pour se rendre à la Maison O'Neill, il manque une partie de trottoir ce qui la circulation à pied est vraiment dangereuse, notamment pour les personnes à mobilité réduite et les personnes utilisant des quadriporteurs.

> Le conseil de quartier a déjà fait une résolution en ce sens. La réponse de l'administration était que la Ville attend de faire les travaux souterrains avant de faire le trottoir.

> Mme Véronique Dallaire explique que la demande est formulée à la Ville par les différentes parties prenantes (industries, Maison O'Neill, citoyen.ne.s...) depuis plusieurs années.

> une personne demande dans quels délais seront réalisés les travaux.

> Mme Véronique Dallaire ne sait pas : aucun travaux prévus à court terme.

> M Patrice Côté propose que le conseil de quartier réitère la résolution.

Circulation rue Anne-Hébert : 7 seuils de ralentissements ont été ajoutés rue Anne-Hébert, ce qui est un irritant important pour les habitant.e.s du quartier, et à pour conséquence de détourner le trafic dans les rues attenantes très fréquentées par des enfants.

> Mme Véronique Dallaire explique qu'après avoir reçu plusieurs plaintes de vitesse dans cette zone-là, elle avait demandé une analyse de vitesse sur la rue Anne Hébert. Il s'est avéré que la vitesse était effectivement dépassée et que la rue Anne Hébert s'est qualifiée pour l'installation d'équipements de ralentissements. Elle est satisfaite qu'il y ait eu des installations pour réduire la vitesse, cependant elle a effectivement reçu plusieurs plaintes au sujet du nombre de seuils. Elle ne sait pas pourquoi il a été décidé d'installer autant de seuils.

> Plusieurs personnes s'inquiètent des conséquences sur la rue Verlaine

> Mme Véronique Dallaire a demandé une demande d'analyse de vitesse sur Verlaine. Elle propose à la citoyenne qu'un suivi lui soit fait après la période électorale.

Sécurité routière autour de la Maison O'Neill : il n'y a aucun dispositif pour sécuriser la traversée des piétons : le passage est dangereux. La personne demande qu'un feu de circulation soit installé, ou un passage pour piéton, ou qu'une présence policière assure les traverses sécuritaires.

> Mme Véronique Dallaire répond qu'elle connaît le problème, que la Maison O'Neill peut accueillir jusqu'à 4000 personnes les soirs de spectacle. Comme il manque de stationnement dans les alentours, les personnes viennent de loin à pied.

> M. Patrice Côté propose que le conseil de quartier se positionne sur cet enjeu lors de la prochaine assemblée.

Circulation secteur Pierre Lelièvre/ Masson/Allais : plusieurs résident.e.s du secteur prennent la parole pour évoquer un important problème de congestion dans le secteur. Ils évoquent :

- la suppression d'une voie depuis la création de la piste cyclable

- les feux de circulation extrêmement courts
- des vélos qui circulent sans respecter le Code de la route
- horaires spécifiques : le matin et le soir de 15h45 à 18h
- avoir vu des gens faire des manoeuvres dangereuses avec leur véhicule

> M. Michel Lessard explique que le conseil de quartier prend bonne note. Il rappelle qu'il est important d'appeler le 311.

> Mme Chantale Maltais explique que ce point est mis à l'ordre du jour. Le conseil de quartier va faire une résolution pour demander à la Ville une analyse de la circulation et une action pour résoudre le problème.

Circulation rue Bazin : Plusieurs résident.e.s. de la rue Bazin font part d'une situation "invivable, infernale" et expriment leur inquiétude et leur colère vis-à-vis de cet enjeu :

- constat des manoeuvres dangereuses à cause du trafic et de la congestion de la circulation.
- manque de courtoisie et impatience des conducteurs vis-à-vis des résident.e.s
- grande difficulté à sortir des entrées domestiques pour accéder à la rue.
- dépassements de vitesse sur la rue lorsqu'il n'y a pas de trafic
- plusieurs plaintes effectuées au 311 sans réponses concluantes de l'administration
- présence d'enfants dans le secteur et sécurité routière préoccupante.

> Mme Véronique Dallaire explique qu'elle a reçu de nombreuses plaintes concernant le trafic et notamment le trafic de poids lourds, bien qu'il soit interdit. La réponse de l'administration est que la rue Bazin figure comme finaliste pour l'obtention de seuils de ralentissements et que le projet est en phase de conception. Cela permettra le ralentissement et aussi la régulation du trafic, notamment le trafic lourd.

> Mme Dallaire a envoyé une demande urgente à l'administration demandant une action malgré la période électorale.

Chantier rue Lemieux : Plusieurs résident.e.s. de la rue Bazin expriment leur colère et leur incompréhension concernant l'état de la rue suite à l'abandon du chantier à l'approche de l'hiver. Plusieurs enjeux sont abordés :

- présence de débris dans les couloirs de circulation
- questionnements relatifs à la qualité de l'eau
- enjeux de circulation de nuit, considérant l'absence d'éclairage
- impossibilité d'accès des services d'urgence (ambulanciers et pompiers) ce qui présente un enjeu de sécurité

À l'approche de l'hiver, les résidents se demandent :

- si les travaux vont bien reprendre le 20 octobre comme annoncé
- quel sera leur accès à l'eau considérant les tuyaux actuellement en surface
- si le secteur sera déneigé
- si la circulation sera possible et permettra notamment le passage des services d'urgences mais aussi du ramassage des déchets

Les citoyens se demandent sur quels critères la Ville choisit un entrepreneur pour assurer un chantier d'aussi grande ampleur.

> Mme Chantale Maltais et Mme Marie Merriault rappellent que le conseil de quartier est composé de citoyens et qu'il n'est pas possible de répondre à des questions techniques qui sont du ressort de la Ville.

> Véronique Dallaire explique qu'il s'agit du plus bas soumissionnaire, mais conforme. Tout est analysé selon des grilles de critères multiples.

Tous les citoyens ont déjà fait des signalements au 311, sans suite, et ont même alerté les médias.

> M. Michel Lessard dit qu'il va proposer au conseil de quartier le vote d'une résolution pour demander à la Ville d'assurer le nettoyage et la sécurité du chantier.

> une personne mentionne que sur la rue Lemieux, des trottoirs ont été faits il y a deux ans, et qu'ils ont été retirés au moment des travaux 1 an plus tard. Il souligne la contradiction avec la réponse de l'administration concernant le secteur Hamel.

> Véronique Dallaire précise que la rue Lemieux n'est pas son district. Elle explique, que comme les travaux étaient prévus depuis longtemps, il y a peut-être eu un manque de coordination. Elle considère que c'est une situation d'urgence. Elle va appuyer le conseil de quartier et faire un suivi du dossier auprès de la conseillère d'arrondissement, et de la conseillère municipale responsable du district.

25-10-07 Enjeux de quartier

Maintien des épiceries de quartier

Résolution CQDLS 25-CA-21

CONSIDÉRANT la fermeture de l'épicerie Fradette et le changement de sa vocation, remplacée par une activité non commerciale ;

CONSIDÉRANT que ce commerce contribuait à la sécurité alimentaire dans le quartier notamment par l'accès physique et économique à des aliments suffisants, sains et nutritifs ;

CONSIDÉRANT l'importance des commerces de proximité pour leur accessibilité, leur contribution à l'attractivité et à la vitalité d'un quartier ainsi que leur rôle dans la réduction de l'empreinte carbone ;

CONSIDÉRANT qu'un commerce de proximité propose des biens ou des services visant principalement à satisfaire les besoins courants des personnes qui résident à proximité ;

CONFORMÉMENT aux orientations 2025-2028 du plan d'action du conseil de quartier ;

IL EST PROPOSÉ par M. Patrice Côté, DUMENT APPUYÉ PAR Luc Rhéaume QUE le conseil de quartier de Duberger-Les Saules exprime son désir que la Ville de Québec soit davantage sensible à l'importance de préserver la vocation des commerces de proximité lorsque ceux-ci sont vendus. Notamment, nous souhaitons une révision des classes de services autorisés dans le zonage, pour les commerces de proximité existants, afin de mieux encadrer les usages permis.

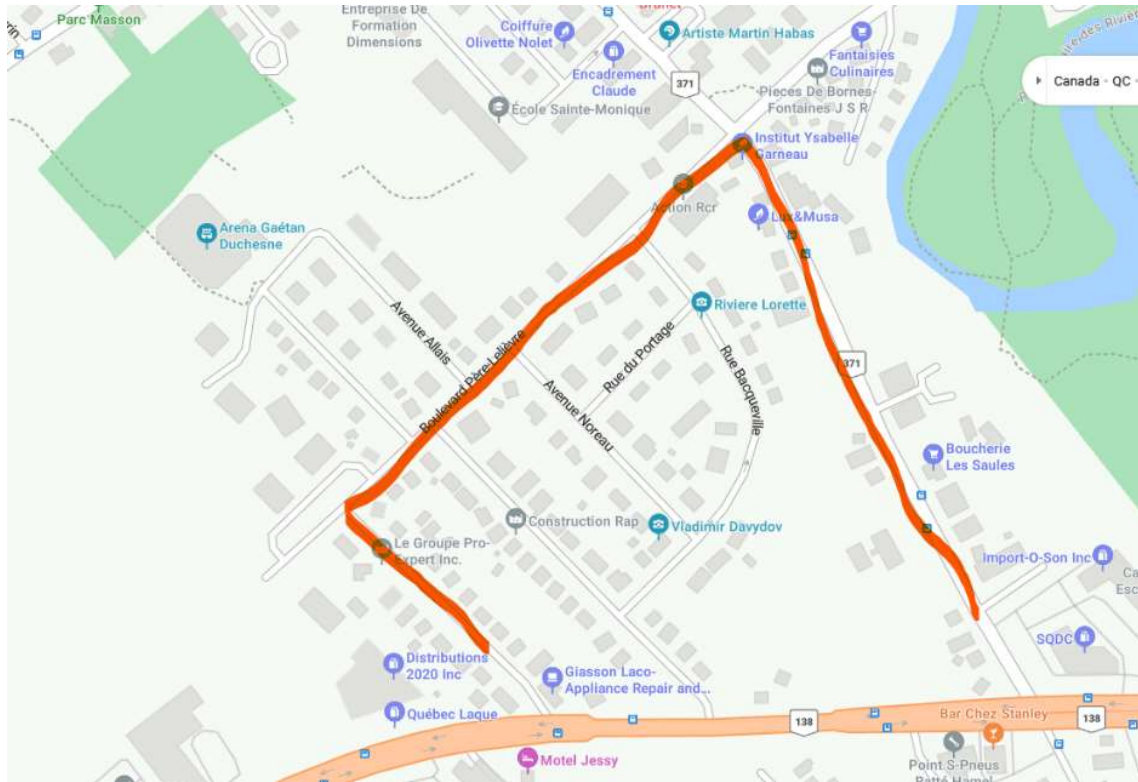
Adopté à l'unanimité.

Circulation rue Bazin et croisement Masson/Père-Lelièvre

Résolution CQDLS 25-CA-22

CONSIDÉRANT que les citoyens empruntant le boulevard Masson et le boulevard Père-Lelièvre aux heures de pointes (15h45 à 17h45 majoritairement, ainsi que de 07h45 à 08h30) dénoncent en masse une augmentation considérable de la circulation et des embouteillages au croisement de ces axes, via les réseaux sociaux et lors de l'assemblée du conseil de quartier Duberger-Les-Saules du 2025-10-14;

CONSIDÉRANT que les citoyens résidants du secteur concerné, incluant la rue Bazin et les rues avenantes, ont de la difficulté à sortir du secteur et y mettent un temps considérable durant les heures de pointes :



CONSIDÉRANT qu'il a été mentionné que des automobilistes effectuent des manœuvres dangereuses et démontrent de l'impatience les uns envers les autres ainsi qu'envers les résidents du secteur qui tentent d'accéder ou de sortir de chez eux;
 CONSIDÉRANT qu'il a été nommé que la durée du feu vert sur Père-Lelièvre en direction Nord-Est est très courte et ne permet pas à suffisamment de voitures de passer (4 automobiles) ;

SUR PROPOSITION DE M. Patrice Côté DUMENT APPUYÉ PAR M. Luc Rhéaume, le conseil de quartier Duberger-Les-Saules recommande à la ville de Québec de procéder à une analyse de la circulation dans ce secteur, y compris la rue Bazin et les rues avenantes, afin d'optimiser la circulation, et de réévaluer l'aménagement des voies à l'intersection Masson et Père-Lelièvre suivant l'implantation du corridor Vivacité.

Adopté à l'unanimité

Suspension temporaire des travaux sur la rue Lemieux

Résolution CQDLS 25-CA-23

CONSIDÉRANT la suspension des travaux de réfection sur la rue Lemieux ;
 CONSIDÉRANT les enjeux de sécurité relatifs à l'accès aux services d'urgences, aux risques de chute ;
 CONSIDÉRANT que la rue Lemieux se trouve dans une zone scolaire ;
 CONSIDÉRANT que ce sont des tuyaux extérieurs qui sont utilisés pour alimenter en eau potable les maisons du quartier et que le gel arrive éminemment ;

IL EST PROPOSÉ PAR M. Michel LESSARD DUMENT APPUYÉ PAR Mme Chantale Maltais, QUE le conseil de quartier DEMANDE à la ville de Québec de procéder d'urgence à l'établissement d'un plan pour assurer la sécurité des résidents, le nettoyage des débris, et la desserte de l'ensemble des services municipaux, des services postaux et d'assurer le déneigement et de pouvoir permettre le déneigement des allées privées.

Adopté à l'unanimité.

25-10-08 Travaux du conseil de quartier

Hôtel à insectes – École des écrivains

Mme Chantale Maltais se chargera d'installer le panneau fourni par Mme Alexandra Mauger.

Comité d'animation de la rue Masson

M. Patrice Côté explique qu'une citoyenne s'implique et qu'un dossier de demande de subvention sera constitué prochainement.

25-09-10 Fonctionnement du conseil de quartier

Adoption du procès-verbal du 9 septembre 2025

Résolution CQDLS 25-CA-19

SUR PROPOSITION DE M. Marie Merriault DUMENT APPUYÉE PAR M. Luc Rhéaume, IL EST RÉSOLU d'adopter le procès-verbal du 9 septembre 2025.

Adopté à l'unanimité.

Correspondance

Aucun point n'est abordé

Trésorerie

M. Luc Rhéaume présente l'état des finances. Le compte affiche 4700\$. Il détaille les sommes à payer.

Païement des frais de secrétariat

Résolution CQDLS 25-CA-20

SUR PROPOSITION DE M. Luc Rhéaume DUMENT APPUYÉE PAR Michel Lessard, IL EST RÉSOLU d'allouer la somme de 100\$ pour la rédaction du procès-verbal de la séance de ce jour. Ce montant est pris à même le budget de fonctionnement du conseil de quartier.

Adopté à l'unanimité.

25-10-10 Divers

Mme Alexandra Mauger mentionne le projet de sécurité routière non réalisé. M. Chantale Maltais propose de le mettre à l'ordre du jour à la prochaine assemblée.

25-10-11 Levée de l'assemblée

L'ordre du jour étant épuisé, Mme Chantale Maltais propose que la séance soit levée à 21h02.

Mme Chantale Maltais
Présidente de séance

M. Patrice Côté
Vice-président du Conseil de quartier